

Commune de Chouppes

Commémoration du 11 Novembre

La population est cordialement invitée à cette cérémonie qui aura lieu

à 10h15 Place du 8 Mai 1945

Défilé.

Dépôt de gerbe au monument aux morts,

suivi de l'office religieux.

A l'issue de cette manifestation, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.